



- Zonages**
- Limite de section cadastrale
 - Limite du zonage du POS
 - N = naturel
 - Npe = protection éloignée du captage d'eau
 - Npt = protection totale
 - Na = assainissement
 - A = agricole
 - Ah = hameaux, secteurs de taille de capacité réduite
 - Ahe = protection éloignée du captage d'eau
 - Ap = paysage
 - Apr = protection rapprochée du captage d'eau
 - Ape = protection éloignée du captage d'eau
 - U = urbain

- Servitudes particulières**
- Espaces boisés classés
 - Servitude de reculement
 - Périmètre d'attente d'un projet global au titre du L123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
 - zone non aedificandi autour des cours d'eau
 - Emplacements réservés

Numéro	Caractéristique	Bénéficiaire
1	Agrandissement du cimetière	Commune
2	Elargissement des voies	Conseil Général
3	Elargissement des voies	Commune
4	Réalisation Voie Verte	Commune
5	Réalisation d'un chemin piéton	Commune
6	Réalisation d'un parking	Commune
7	Aménagement de la traversée de village	Commune

- Éléments protégés au titre du L.123-2-a,7° du Code de l'Urbanisme**
- Espaces verts protégés L123-1-5,7°
 - Espaces naturels préservés L123-1-5,7°
 - Petit patrimoine protégés L123-1-5,7°



DEPARTEMENT
DU GARD



COMMUNE DE
COLLORGUES

REVISION N°1
DU P.L.U.

Zonage
Plan de l'agglomération (1/1 250)



10, rue de la Méditerranée
34070 Montpellier
Tel: 04 67 60 55 20
Fax: 04 67 60 55 21

PLU arrêté par DCM le :		Dossier approuvé par le conseil Municipal en date du
REVISIONS	MODIFICATIONS	
N° 1	N°	Visa
N°	N°	